

Quelles perspectives au CRNA Est ?

L'année précédente a été celle de tous les records : celui du trafic d'abord, avec plus de 960 000 vols contrôlés, en hausse de 4,3 % ; celui des départs en CAP ensuite, avec 26 mutations dont les conséquences ne se feront vraiment ressentir qu'après l'été 2019. Le trafic continue d'augmenter et Reims subit une tension de plus en plus forte. Il est urgent pour l'administration de réagir...

Un recrutement à la hauteur

À la demande du SNCTA, le GT Effectifs est enfin piloté selon une méthode de prévision des effectifs à long terme, avec des données d'entrées telles que le nombre moyen de mutations annuelles, le nombre de qualifications et leurs temps moyens, le taux d'échec en formation, les départs en retraites. Malgré cela, le CRNA Est a connu l'an dernier une vague de départs en CAP sensiblement plus élevée qu'anticipée. Cet écart devait être corrigé !

Ce sont au final 30 sorties ÉNAC qui seront affectées au CRNA Est pour les trois prochaines promotions 17 A, B et C. La section se satisfait du niveau des prochains recrutements qu'elle a d'ailleurs activement porté. Ce n'est d'ailleurs qu'une fois qualifiées, que ces nouvelles ressources permettront à l'effectif opérationnel du centre de remonter.

De nouveaux départs à prévoir

Le SNCTA a toujours prôné le droit à la mobilité et ne renoncera pas à ce droit. Sa mission première reste cependant de tout mettre en œuvre pour assurer de bonnes conditions de travail aux contrôleurs en salle.

Comment dès lors, maintenir un effectif opérationnel suffisant et éviter que les conditions de travail se dégradent avec un nombre significatif de postes attractifs ouverts en CAP ? Il n'existe qu'une seule solution socialement acceptable pour limiter le flux des départs et inciter les agents à rester : des mesures de fidélisation et d'attractivité !

Le CRNA Est ne pourra pas se permettre une nouvelle vague de départ de la hauteur de celle de l'an dernier sans

altérer considérablement la qualité du service rendu et les conditions de travail des contrôleurs.

Les ambitions de la DSNA

La DSNA semble coûte-que-coûte vouloir aller au terme du Protocole actuel (2016-2019) avant d'engager de nouvelles discussions. Le SNCTA en prend acte et proposera en CT Local de reconduire à l'identique les expérimentations, conformément à la volonté de ses adhérents. Il soutiendra également toutes les mesures de protection qui seront inévitablement implémentées pour assurer un haut niveau de sécurité.

Le nouveau plan stratégique dévoilé en CT DSNA le 15 février laisse toutefois entrevoir les prochains axes de négociations protocolaires. Plusieurs points méritent l'attention des contrôleurs du centre :

- ☺ Formation initiale : étude d'une « organisation plus efficiente » ;
- ☺ 4-FLIGHT : « transformation pour la mise en œuvre des nouveaux systèmes, tout en garantissant un bon niveau de service pour gérer le trafic aérien » ;
- ☺ Déplafonnement de la FIR : « étude de la généralisation du déplafonnement [...] au FL195 pour optimiser la capacité de l'espace aérien ».

Le SNCTA prévient que ces dossiers nécessiteront l'assentiment des personnels et devront faire l'objet de discussions avancées pour espérer aboutir !

Des projets locaux plein la tête

Lors de ses premiers vœux aux personnels, le chef de centre a fait part de sa volonté de mettre en place une mention d'unité intermédiaire. La philosophie du SNCTA est de ne jamais être *a priori* contre et étudie donc très attentivement ce dossier. Il est au travail et se prononcera en temps voulu selon l'évolution et la pertinence du projet.

De même, le projet de déplafonnement de la FIR a été relancé. Ce projet espace devra être profitable aux contrôleurs et notamment ne pas générer de complexité supplémentaire. Il enjoint à la DO de bien tenir compte de l'avis des contrôleurs experts du CRNA Est, sans quoi ce projet, comme tant d'autres avant, sera condamné.

Le CRNA Est sera une fois de plus au cœur des prochaines négociations protocolaires qui tardent à démarrer. En attendant, le SNCTA saura trouver les mesures de protection nécessaires si l'administration n'est pas à la hauteur de ce rendez-vous décisif pour l'avenir du contrôle français.